



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Semences de cereales et proteagineux

Question écrite n° 4045

Texte de la question

M. Louis Mexandeau appelle l'attention M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur les difficultes des entreprises et des exploitations agricoles du secteur des semences de cereales a paille et de proteagineux. En effet, la baisse tres importante des ventes de semences de cereales a paille est amplifiee par la PAC et l'evolution du dossier des semences de ferme. Elle a des consequences negatives pour l'industrie des semences et elle en aura de beaucoup plus amples pour le secteur des cereales et des proteagineux dans leur ensemble. C'est ainsi que la capacite a financer la permanence du progres et a garantir aux acheteurs une qualite certifiee sera gravement affectee. Il faudrait donc trouver le moyen de securiser le financement de la recherche et de diminuer le prix des semences certifiees dans le respect des droits des obtenteurs. Pour cela, une nouvelle ressource, basee sur les hectares, la production ou la collecte pourrait contribuer a une partie du financement de la recherche. Cela suppose un consensus fort des producteurs et un systeme fiable de sa collecte avec un fondement juridique sur. Il lui demande donc d'examiner cette proposition et de definir le plus rapidement possible un echeancier pour sa mise en oeuvre.

Texte de la réponse

Le ministere de l'agriculture et de la peche est conscient des difficultes de la filiere de production de semences certifiees de cereales qui resultent de la reduction des surfaces ensemencees et de la prochaine legalisation des semences de ferme prevue par le projet de reglement europeen sur la protection des obtentions vegetales. L'idée d'un projet qui permettrait de degager une nouvelle ressource financiere destinee a soutenir l'utilisation des semences certifiees et indirectement a securiser le financement de la recherche lui a effectivement ete presentee. Cette ressource pourrait provenir d'une part d'une contribution des producteurs, d'autre part de contributions du budget communautaire et du budget national. Cette proposition a deja ete soumise a un examen attentif et a fait l'objet de nombreuses reunions avec les principaux representants des filieres de la creation varietale, de la production et de la multiplication des semences et des producteurs de cereales. Mais la solution proposee necessite evidemment, en dehors du consensus des producteurs, un accord des instances communautaires. L'essentiel de l'effort devant etre soutenu par le budget communautaire, il a ete demande en premier aux professionnels d'essayer de reunir eux-memes le plus grand nombre possible de representants des filieres des divers Etats autour de cette proposition dans le cadre des instances professionnelles europeennes. Dans les discussions communautaires, mes representants ont pour leur part mission d'appuyer cette proposition et de sensibiliser leurs differents collegues sur la necessite d'assurer la perennite d'un appareil de recherche varietale performant.

Données clés

Auteur : [M. Mexandeau Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4045

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2062

Réponse publiée le : 27 juin 1994, page 3263